

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Mars 2011

MENSUEL N° 145 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Environnement

Des charges d'urbanisme pour du beurre ?

Il y a 8 ans, en mars 2003, le Woluwe Shopping Center obtenait deux permis pour son extension. Un permis d'environnement et un permis d'urbanisme.

Chaque permis a été délivré sous certaines conditions.

Une des conditions essentielles pour le permis d'environnement fut la création d'un « observatoire de la mobilité ». Celui-ci doit se réunir au moins une fois par an sur base d'un rapport de mobilité établi annuellement par l'exploitant. L'objectif de cet observatoire est d'apporter une réponse à toutes répercussions négatives sur et au pourtour du site.

Cet observatoire ne s'est plus réuni depuis le mois de juin 2009 et n'a pas été sollicité pour évaluer les répercussions négatives de la récente décision de supprimer la demi-heure gratuite aux clients de ce centre commercial.

Mais le sujet qui nous intéresse plus particulièrement est une des conditions reprises dans le permis d'urbanisme. Ce sont les charges d'urbanisme.

« Il est imposé à la SA Devimo Consult, dans le cadre des charges d'urbanisme, les frais d'étude et de réalisation de la requalification de la voirie et des trottoirs de la rue Saint-Lambert, face au centre commercial entre l'avenue Paul Hymans et la station d'essence FINA. »

« La société SA Devimo Consult déposera, dans les 2 ans de la délivrance du présent permis, les plans, métré et cahier de charges concernant la requalification de la voirie et des trottoirs de la rue Saint-Lambert, ... »

Nous sommes en 2011 et rien n'a été réalisé à ce jour. Pourquoi ?

Au début, un certain « dynamisme » prévalait puisque des plans ont été élaborés par la Commune et analysés lors d'une réunion. Puis, la rumeur d'un déplacement de la station d'essence vers le boulevard de la Woluwe prit de l'ampleur, mettant en suspens, avec l'accord de la Commune, le projet de réaménagement de cette portion de rue.

Depuis, nous avons bien l'impression que la Commune n'a plus la main sur ce dossier puisque tout le monde attend une décision du propriétaire de la station d'essence qui a un permis d'environnement encore valable plus ou moins 6 ans !

Inquiets face à cette situation d'incertitude, et suite à des informations précisant que les charges d'urbanisme non réalisées, seraient prescrites après 10 ans, nous avons rencontré les autorités communales en mars 2010 pour connaître leurs intentions. Rien de précis n'est sorti de cette réunion, la Commune proposant d'attendre l'évolution de ce dossier jusque fin 2010 et que sans nouvelles, elle contacterait la SA Devimo Consult.

Nous avons attendu et nous ne voyons rien venir.

Pourtant, d'après nous la Commune avait bien les outils nécessaires pour « pousser » à un déplacement plus rapide de la station-essence.

C'était, d'une part, fermer les entrées du Shopping qui se trouvent à côté de la station, mesure soutenue par WIQ et le comité de Quartier Rue Saint-Lambert lors de l'enquête publique et relevée dans l'étude d'incidences : « que l'entrée du parking 89 de la rue Saint-Lambert ne sera plus accessible par le nord de ladite



La rue Saint-Lambert aurait dû être aménagée depuis de nombreuses années grâce aux charges d'urbanisme imposées au Shopping pour son extension accordée en 2003.

rue, ce qui limitera le nombre de mouvements à cet accès. »

C'était, d'autre part, exiger l'application des charges d'urbanisme par le réaménagement de la rue Saint-Lambert suivant un plan plus convivial qu'actuellement. Diminution d'une bande de roulage et adaptation à une circulation calme et plus locale.

Ces outils auraient été directement dissuasifs pour les clients potentiels de la station d'essence. Celle-ci aurait dès lors eu tout intérêt à déménager rapidement du côté du boulevard de la Woluwe où elle bénéficierait d'une plus grande visibilité.

Rappelons qu'un des objectifs permanents des riverains est de diminuer les nuisances existantes à la rue Saint-Lambert pour les reporter sur le boulevard de la Woluwe qui est une voirie non habitée.

Que craignons-nous maintenant ?

C'est que rien ne bouge en attendant qu'une nouvelle demande d'extension du Shopping soit mise à l'enquête publique, ce qui pourrait être d'actualité bientôt. Et que l'on réserve dans le cadre du permis d'urbanisme qui serait éventuellement délivré, les mêmes charges d'urbanisme qui semblent être perdues pour les finances communales.

Bernard Devillers - Coordinateur

Le « petit » patrimoine



Les lambris

Les lambris sont un revêtement mural de bois, de marbre ou de stuc.

La salle à manger et le salon sont des lieux qui ont un certain cachet, un certain caractère. Les lambris y apportent une prestance et un aspect chaleureux, rares à notre époque.

La richesse des boiseries s'harmonise avec les belles moulures des plafonds.

Les murs entièrement recouverts de boiseries rendent les lieux secs et chauds et, par conséquent, sains et habitables. La chaleur de la salle à manger est bien conservée.

Le bas des murs est recouvert de lambris en bois foncé de grande qualité, en chêne, « matériau réputé et sain », ou en bois naturel, simplement ciré.

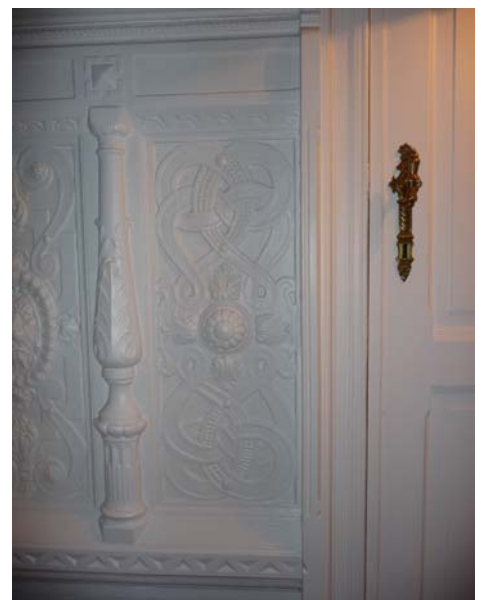
Les lambris sont généralement découpés en panneaux qui incorporent souvent une frise sculptée de rinceaux végétaux se terminant en animaux fantastiques, des masques, guirlandes, lions, visages de femmes, ...

Au XX^{ème} siècle, les lambris seront souvent peints en blanc ou même supprimés !

Geneviève Vermoelen. Tél. : 02 735 03 65.

Sources d'information : *Vivre aujourd'hui dans un intérieur d'autrefois. Anne-Catherine Bioul.*

Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert



Le compostage individuel, c'est à la portée de tout le monde !

Savez-vous qu'il existe à Woluwe-Saint-Lambert une équipe de maîtres composteurs bénévoles qui anime un centre de démonstration et qui participe à certains événements importants dans la commune comme les Fêtes romanes ou encore la journée Portes ouvertes des serres communales.

Ainsi, chaque dernier samedi du mois, de 10 à 12 h 00 dans la partie élevée des serres Communales qui se situe avenue de Toutes les Couleurs, de mars à novembre, vous pouvez venir rencontrer les membres de cette équipe qui vous guideront dans vos choix si vous désirez tenter l'aventure du compostage individuel. Quelle compostière choisir ? Comment commencer ? Les erreurs à ne pas commettre. Comment se lancer dans le vermicompostage ? Est-ce difficile ? Que faire de la pelouse ? Y a-t-il des odeurs ? Que faire du com-



Une partie de l'équipe de maîtres composteurs s'occupe de l'entretien du site tandis qu'une autre promulgue ses conseils aux visiteurs intéressés par le compost.

post ? Toutes questions auxquelles nous pouvons apporter une réponse. Des brochures seront également mises à votre disposition.

Si vous êtes tentés par le compostage collectif ou de quartier, nous pourrions également vous fournir des pistes afin de concrétiser ce type de projet qui commence à fleurir à

Bruxelles.

Tentez l'expérience en partant sur de bonnes bases !

Infos concernant le compostage à Woluwe-Saint-Lambert : Jean JACQUES, 0477 825 222 - jeanjacques13@yahoo.fr ou Bernard Devillers, 02/762 39 44 - woluinterguarteriers@hotmail.com.

Sur le Parvis Saint-Henri Le dimanche 3 avril 2011

07 h 30 - 13 h 00

**Brocante de vêtements
et jouets pour enfants**



Comité de quartier
"PARVIS ST-HENRI"

Participation : € 7
Pas de réservation
2,5 m X 2,5 m

Renseignements
02/735 03 65 le soir
0497/30 13 25

INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LE PARVIS DE 06H00 à 13H00

Organisée conjointement par le comité de quartiers Parvis Saint-Henri et la Ligue des Familles de WSL.

Amoureux et défenseur du Petit Patrimoine, notre association ne pouvait pas manquer de se faire le relais de cette brochure « Préservons le Petit Patrimoine bruxellois ».

Elle permettra à tout un chacun de comprendre ce qu'est le petit patrimoine et comment bénéficier du conseil de professionnels et du soutien de la Région pour valoriser et préserver les éléments décoratifs si caractéristiques des façades bruxelloises.

Une aide financière de la Région est donc envisageable si vous répondez aux conditions nécessaires décrites dans cette brochure.

Renseignements : Direction des Monuments et des Sites. Tél. : 0800 13 680 et/ou petitpatrimoine@mrbc.irisnet.be

Info : www.monument.irisnet.be



**Ma ville
notre
Planète!**
CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST
PLUS D'UN MILLION DE BRUXELLOIS
C'est gratuit!

Tous les mois, le magazine **Ma ville notre planète** vous propose des pistes fûtées pour mieux vivre la ville, économiser l'énergie, préserver l'environnement et découvrir la nature ...

Des aides fédérales, régionales et communales ; contrôler sa chaudière deviendra obligatoire en 2011 ; cuisinons de saison ; le prêt vert social ; ... sont quelques titres d'articles parus récemment. Un magazine plein de bonnes « recettes », d'informations utiles, de livres à lire et d'invitations à diverses animations et sorties. Un outil simple et malin.

Pour le recevoir gratuitement, abonnez-vous sur www.bruxellesenvironnement.be/abonnement ou informez-vous au service information : tél.: 02/775 75 75.

Avez-vous un arbre remarquable ?

Sous ce titre, la direction des Monuments et des Sites interpelle les citoyens à « dénoncer » les arbres remarquables dont ils seraient propriétaires.

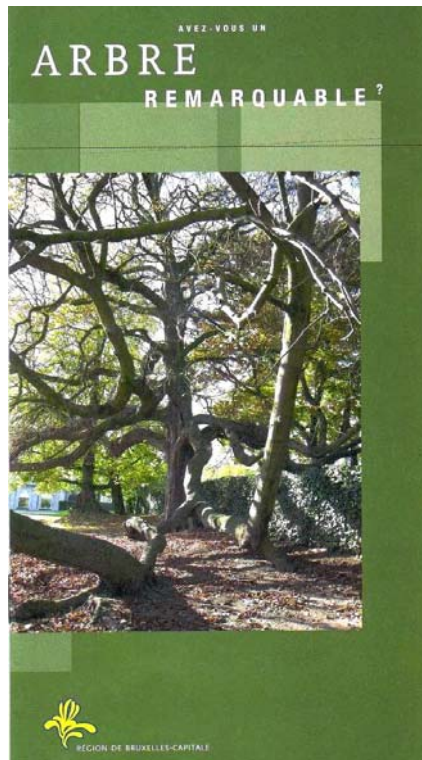
Car, si 3.323 arbres ont déjà été examinés et répertoriés, il reste de nombreux arbres inaccessibles ou non visibles.

Ainsi, si vous pensez être l'heureux propriétaire d'un de ces arbres, cette brochure vous intéresse car elle vous informe de ce patrimoine en quelques chapitres.

- Les arbres, un patrimoine précieux et encore méconnu.
- Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?
- Comment juger de sa valeur patrimoniale ?
- Comment agir en faveur de ce patrimoine ? Quelle aide peut-on obtenir ?
- Comment monter un dossier ? Mode d'emploi.

Renseignements : Direction des Monuments et des Sites. Tél. : 02/204 28 93 et/ou cleclercq@mrbc.irisnet.be

Info : www.arbres-inventaires.irisnet.be



Le Comité des Habitants

vous propose
un souper
le samedi 26 mars 2011
dès 19h.

Au menu :

- boudin artisanal venant des Ardennes (blanc et noir)
- compote de pommes
- pommes de terre nature



Lieu : salle communautaire (72 av. Wolvens)

Cartes en prévente disponibles dès le lundi 28^o février au prix de 7€ chez :

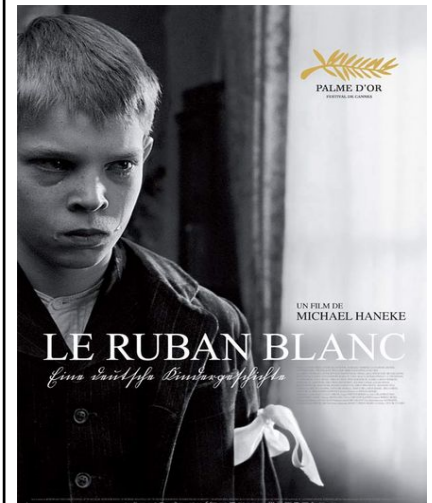
- Marie-Jeanne Denié : 33 av. Jespers, 0495.69.76.10
- Jeanne Nicolas : 49 av. Wolvens, 02.772.05.97 & 0494.28.24.98

Des cartes repas à 8€ seront disponibles le jour-même à la salle communautaire.

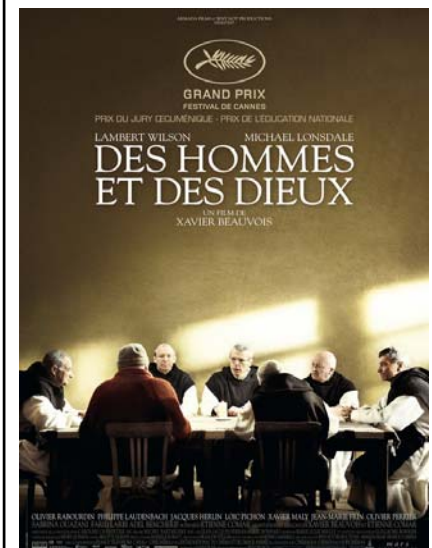
Réservez d'ores et déjà votre soirée!!!

Ciné-Club New-Cubitus

Le vendredi 18 mars à 20 h 30



Le vendredi 1^{er} avril à 20 h 30



Centre « Les Pléiades »
1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl
PAF : 3 € - Info au 0477/54 65 01

COMITÉ DU QUARTIER SCHUMAN-BOULEAUX-PEUPLIERS-CALABRE et ENVIRONS a.s.b.l.

Huitième grande brocante du quartier.



La huitième brocante du quartier se tiendra **le dimanche 22 mai 2011**, entre 8h et 15h, et vous pourrez ainsi, tout à la fois vous débarrasser d'objets devenus, pour vous, inutiles, ou en acquérir d'autres, dont vous rêviez !!

Alors n'hésitez pas à réserver votre ou vos emplacements auprès de Mr Marcel De Rongé, en appelant le 0472/475.024 et ceci **avant le 30 avril 2010**.

Vous inscrire ? Le prix des emplacements est de 10 € par emplacement de 3 mètres de largeur.

Nous rencontrer ? Rendez-vous au stand du Comité du quartier, où vous trouverez diverses boissons rafraîchissantes, et de quoi vous sustenter.

Un château gonflable et du grimage (gratuits) sont prévus pour l'enchantement des enfants, et un **orchestre blues et jazz** enchantera les adultes.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluintertiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

**Abonnement
au Bulletin : 5 € / an**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

